

108 500

amendes pour GSM au volant

En 2016, un total de 108 500 amendes ont été rédigées pour utilisation d'un GSM au volant. Cela correspond à une moyenne de près de 300 infractions par jour. Ces chiffres ont été livrés par le ministre de l'Intérieur en réponse à une question parlementaire du député CD&V Jef Van den Bergh. Parmi les verbalisés, 836 cyclistes.